



Jemaa Al Halayal, 35 ans, tient dans ses bras Amina, sa fille de deux ans, devant la tente où ils vivent dorénavant dans un campement sauvage pour les réfugiés syriens, situé dans le nord de la vallée de la Bekaa au Liban, le 10 septembre 2015. Sam Tarling / Oxfam

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SYRIEN

Il faut agir pour offrir assistance et refuge et mettre fin au bain de sang

L'arrivée ces dernières semaines de dizaines de milliers de Syriens aux frontières de l'Europe et la mort choquante de femmes, d'enfants et d'hommes lors de leur périple périlleux, secouent la communauté internationale et l'interpellent devant la tragédie qui engloutit le peuple syrien. Leur désespoir est tel que les Syriens en sont venus à prendre d'immenses risques pour eux-mêmes et leurs familles.

La situation catastrophique en Syrie qui ne fait qu'empirer traduit l'échec de la communauté internationale à intervenir jusqu'à présent. Oxfam en appelle à une action urgente et immédiate de la part de la communauté internationale pour qu'elle intervienne face à cette exacerbation de la crise et l'exhorte : à financer intégralement l'aide, à offrir refuge à ceux qui ont fui le pays, notamment par la réinstallation d'une part équitable de la population de réfugiés, à mettre fin aux transferts d'armes et de munitions et à relancer les efforts concertés en faveur d'une résolution de la crise.

INTRODUCTION

L'arrivée ces dernières semaines de dizaines de milliers de Syriens aux frontières de l'Europe et la mort choquante de femmes, d'enfants et d'hommes lors de leur périple périlleux, secouent la communauté internationale et l'interpellent devant la tragédie qui engloutit le peuple syrien.

Leur désespoir est tel que les Syriens en sont venus à prendre d'immenses risques pour eux-mêmes et leurs familles.

La guerre en Syrie se caractérise par le mépris de la vie et de la dignité humaines. Depuis 2011, plus de 250 000 personnes ont été tuées en Syrie et plus de 1 million blessées¹. Des armes continuent d'être utilisées pour commettre de terribles violations. Les attaques sans discrimination et disproportionnées par toutes les parties au conflit, y compris au moyen de bombes à sous-munitions, d'attaques au mortier et d'autres armes explosives dans les zones peuplées, restent de loin la principale cause de morts et de blessés civils². La prise de siège est utilisée comme tactique de guerre. Dix millions de personnes dans le pays ne mangent pas à leur faim. Plus de la moitié des hôpitaux de Syrie ont été détruits ou gravement endommagés, et l'indice de développement humain de la Syrie a été ramené à 38 ans en arrière³. L'approvisionnement en eau a diminué de plus de 50 % par rapport à ses niveaux d'avant la crise et il est de plus en plus utilisé comme arme de guerre⁴ par toutes les parties au conflit.

Sur l'ensemble de la population d'avant la crise, plus de la moitié des Syriens ont dû fuir leurs maisons⁵. La crise syrienne constitue la plus grande crise de déplacement dans le monde aujourd'hui. 7,6 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de la Syrie et plus de 4 millions sont enregistrées à titre de réfugiés dans des pays limitrophes, en Jordanie, au Liban, en Turquie, en Irak et en Égypte. Pourtant, alors que le nombre de personnes démunies augmente, l'aide provenant des organisations humanitaires diminue considérablement en raison d'un manque de fonds, et la violence en Syrie reste endémique et omniprésente.

Les pays voisins de la Syrie ont fait preuve d'une extraordinaire hospitalité en accueillant les réfugiés en provenance de Syrie, mais leurs moyens et leurs infrastructures sont engorgés et les gouvernements en viennent à appliquer des politiques de plus en plus draconiennes afin d'endiguer l'afflux de demandeurs d'asile. Ceux-ci ont de plus en plus de mal à maintenir la validité de leurs titres de séjour ou de leur enregistrement. Les autorisations de travail pour toucher un revenu se raréfient pour les réfugiés, ce qui ne fait qu'exacerber leur risque de se voir verbalisés, arrêtés ou encore déportés.

Prise dans un tourbillon infernal, cette catastrophe traduit l'échec de la communauté internationale à intervenir. La plupart des pays riches n'apportent pas leur contribution équitable aux interventions d'aide humanitaire : dorénavant, les appels humanitaires ne sont plus financés qu'à hauteur de 44 %. Ils ont également échoué à fournir aux Syriens des itinéraires sûrs et légaux vers leur territoire, notamment en ne faisant pas assez pour assurer la réinstallation des réfugiés vulnérables et d'autres formes d'admissions humanitaires en nombres suffisants. Les transferts d'armes et de munitions aux parties au conflit pratiqués par plusieurs pays, dont l'Arabie saoudite, les États-Unis, l'Iran, le Qatar, la Russie et la Turquie ne font qu'alimenter la violence et exacerber la violation des lois de la guerre en Syrie. Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que d'autres États de premier plan, se révèlent invariablement incapables de mettre de côté leurs différends politiques afin de trouver une solution au conflit syrien.

C'est bien ce désespoir croissant du peuple syrien qui explique que cette année, plus de 250 000 d'entre eux ont estimé que leur unique chance de sécurité et de dignité consistait à risquer leur vie en tentant de gagner l'Europe⁶. Oxfam en appelle à une action urgente et immédiate de la part de la communauté internationale pour faire face à cette aggravation de la crise et soulager les souffrances. Cette action devrait se présenter comme suit : financer intégralement l'aide, offrir refuge aux réfugiés, notamment par la réinstallation d'une part équitable de la population de réfugiés, mettre fin aux transferts d'armes et de munitions et relancer les efforts concertés en faveur d'une résolution de la crise, aussi difficiles soient-ils.

AIDER À REDRESSER UNE AIDE HUMANITAIRE CHANCELANTE

La communauté internationale a échoué à apporter un appui financier adéquat aux Syriens qui en ont désespérément besoin. En bilan des dix premiers mois de 2015, les appels à l'aide humanitaire concernant la crise syrienne (pour les personnes qui se trouvent toujours en Syrie et celles qui ont cherché refuge dans les pays voisins) n'ont été financés qu'à concurrence de 44 %, alors que le nombre de personnes démunies monte en flèche. Cette année seulement, deux millions de personnes de plus ont été déplacées, à l'intérieur de la Syrie ainsi qu'à l'extérieur.

Comme par les années passées⁷, Oxfam a calculé quelle serait la contribution équitable en termes de soutien financier aux interventions d'aide humanitaire face à la crise en Syrie, en fonction de la taille de l'économie de chacun des pays les plus riches du monde⁸. Certains pays ont contribué au-delà de leur contribution équitable, comme les Pays-Bas (227 %), le Royaume-Uni (229 %) et le Koweït (538 %). L'analyse d'Oxfam révèle cependant une très nette baisse de financement de la part d'autres pays du Golfe. L'Arabie saoudite n'a contribué qu'à hauteur de 6 % de sa contribution équitable, le Qatar 17 %, et les Émirats Arabes Unis 38 % (par rapport à 98 %, 186 % et 121 % respectivement en septembre 2014). Certains pays continuent, d'année en année, à contribuer bien en-deçà de leur contribution équitable : la contribution de la France est de 22 % par rapport à 33 % l'an dernier, celle du Japon est de 24 % seulement, tandis que celle de la Russie demeure à 1 %. Il est utile de comparer ces chiffres à ceux de la Jordanie qui, en tant que pays d'accueil, a dépensé 870 millions de dollars par an⁹ pour faire face à la crise. Si ce pays était traité comme un donateur traditionnel, cela signifierait que la Jordanie aurait dépensé l'équivalent de 5622 % de sa contribution équitable.

Ces statistiques attestent bien des coupes franches pratiquées au niveau de l'aide apportée dans les domaines de la nourriture, des soins de santé et des abris, c'est-à-dire ce qui fait la différence entre une vie avec une mesure de dignité et la misère pour des millions de personnes. Les organisations humanitaires ont dû réduire de manière significative tant le nombre de Syriens auxquels elles viennent en aide que le montant de l'aide qu'elles peuvent apporter. Ainsi, le Programme alimentaire mondial (PAM) a dû réduire son programme d'aide alimentaire aux réfugiés dans les pays d'accueil, soit en radiant certains d'entre eux de ses listes de bénéficiaires, soit en réduisant le montant de son aide.

Encadré 1: Ahmed et sa famille fortement touchés par les réductions du PAM

Ahmed, accompagné de sa femme et de leurs cinq jeunes filles, ont fui leur ville natale de Homs en janvier 2013. Un après-midi, ils se sont retrouvés au milieu d'affrontements et une balle a éraflé le dessus de la tête de Malak, sa fille de 11 ans. Ce fut l'élément déclencheur qui, ajouté à tous les autres, les a décidés à s'enfuir peu de temps après en Jordanie, où ils ont passé quelques jours dans le camp de réfugiés de Za'atari avant de poursuivre leur chemin pour la ville de Zarqa où ils louent un appartement.

Ahmed a commencé par trouver du travail occasionnel sur des chantiers, mais a fini par craindre de continuer à travailler dans l'illégalité quand les autorités ont arrêté son beau-frère car il n'avait pas de permis de travail. Lui et sa famille vivaient en grande partie en dépendant des bons d'alimentation du PAM et du soutien d'autres organismes, y compris un peu d'aide financière de la part d'Oxfam en 2014. Toutefois, avec la baisse des fonds humanitaires, l'assistance apportée à Ahmed et à sa famille ne suffit plus pour subvenir à leurs besoins alimentaires (les coupons de nourriture ont été réduits à 14 dollars (10 dinars jordaniens) par mois par personne), ni à leur loyer (le loyer à lui seul est de 240 dollars américains (170 dinars jordaniens) par mois), et Ahmed n'est pas autorisé à travailler pour joindre les deux bouts pour sa famille. En août dernier, le propriétaire d'Ahmed l'a autorisé à sauter un mois de loyer. Mais Ahmed ne sait pas comment il va payer le loyer de septembre, ni même comment il va survivre si l'aide qui lui est apportée continue de diminuer. Ahmed en est même arrivé à songer à partir pour la Turquie, en route vers l'Europe, pour s'assurer que ses enfants puissent avoir un avenir meilleur.

Cette pénurie de moyens de financement a aussi un impact sur les gouvernements et sur les communautés (souvent) pauvres qui accueillent des réfugiés. Le manque de financement se traduit par de longues files d'attente devant les centres de santé, des salles de classe surchargées, et une baisse de qualité de l'eau et de l'assainissement pour les populations les plus pauvres touchées par la crise.

Les pays riches et développés doivent impérativement déboursier une aide humanitaire qui soit proportionnée à l'ampleur des besoins, et apporter aussi des mesures d'aide économique aux pays voisins de la Syrie pour les aider à faire face aux effets de la crise. Il s'agit maintenant de déboursier rapidement les engagements récents¹⁰ pour qu'ils se traduisent en une aide concrète.

Tableau 1 : Analyse de la contribution équitable au financement

Ce tableau précise les fonds consacrés aux interventions face à la crise syrienne jusqu'au 29 septembre 2015. En se basant sur un besoin total estimé de 8,9 milliards de dollars, l'analyse montre que seulement 44 % des fonds nécessaires ont été reçus. Les besoins totaux estimés sont calculés par l'ajout des appels combinés des Nations unies concernant la crise syrienne pour 2015, à ceux lancés par la CICR et l'IFRC.

Pays	Contributions 2015 (millions de dollars) (y compris la part CERF/ECHO)	Contribution équitable (millions de dollars)	% de la contribution équitable
Allemagne	334,7	446,3	75 %
Arabie saoudite	18,5	317,6	6 %
Australie	44,3	119,2	37 %
Autriche	10,7	46,7	23 %
Belgique	25,5	56	46 %
Canada	146,3	181,8	80 %
Danemark	37,4	30,6	122 %
Émirats Arabes Unis	42,5	113,2	38 %
Espagne	41,9	185,1	23 %
États-Unis	1483,3	2062,3	72 %
Finlande	22,4	26,4	85 %
France	67,9	308,8	22 %
Grèce	7	34,4	20 %
Irlande	15,3	21,9	70 %
Islande	0,1	1,6	9 %
Italie	55,1	258	21 %
Japon	138,0	584	24 %
Koweït	304,7	56,6	538 %
Luxembourg	8,4	3,8	220 %
Norvège	76,3	36,5	186 %
Nouvelle-Zélande	1,8	14,7	11 %
Pays-Bas	214,9	94,6	227 %
Pologne	9,2	106,6	9 %
Portugal	8,3	33,2	25 %
Qatar	9,4	57,1	17 %
République de Corée	4,4	203,8	2 %
République Tchèque	6,6	34,1	19 %
Royaume-Uni	679	296,8	229 %
Russie	6,9	683,6	1 %
Slovaquie	1,6	17,1	9 %
Suède	52,7	54,3	97 %
Suisse	62,1	58,1	107 %
TOTAL	3944		s.o.

Légende

>90 % de la contribution équitable
50 à 90 % de la contribution équitable
<50 % de la contribution équitable

N.B. : Cette analyse inclut les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et les pays à revenu élevé non-membres du CAD. La contribution équitable de chaque pays est calculée sous forme du pourcentage de l'ensemble des besoins en fonction de la part du revenu national brut (PNB) total combiné de chaque pays. Les contributions de chaque pays incluent à la fois les financements bilatéraux et les financements multilatéraux imputés. Les informations sont issues de sources accessibles au public, dont le système EDRIS et le service FTS, et ont été vérifiées auprès de représentants des États dans la mesure du possible.

RÉINSTALLATION POUR 10 % DE LA POPULATION DE RÉFUGIÉS D'ICI FIN 2016

Bien qu'il relève de la responsabilité de tous les États de faire preuve de solidarité et d'offrir un soutien aux réfugiés syriens (ainsi d'ailleurs qu'aux réfugiés d'autres pays), Oxfam continue d'en appeler à l'engagement des pays riches et développés d'offrir refuge à ceux qui fuient le terrible conflit syrien. Pour cela, il y a deux manières de s'y prendre, comme le souligne l'Encadré 2. Néanmoins, une manière cruciale consiste à ce que les pays riches offrent la réinstallation ou l'admission humanitaire à 10 % du total de la population des réfugiés syriens enregistrés dans les pays voisins de la Syrie d'ici la fin de 2016.

Encadré 2 : Réinstallation, admission humanitaire et droit d'asile : quelle est la différence ?¹¹

La réinstallation est une option par laquelle un pays tiers (autre que celui d'où le réfugié s'enfuit, ou que le pays de premier asile ou de résidence habituelle) offre à cette personne le statut de réfugié sur son territoire. Il pourrait ainsi s'agir d'un réfugié de Syrie vivant en Jordanie auquel les États-Unis d'Amérique offrent le statut de réfugié, et donc l'appui d'accueil et d'intégration s'y rapportant.

Les programmes d'*admission humanitaire* sont similaires mais entraînent normalement un processus accéléré et peuvent offrir un séjour permanent ou temporaire selon la législation ou la politique de l'État qui offre cette option.

Parmi les *autres formes d'admission*, on pourrait inclure l'autorisation à des réfugiés syriens d'avoir l'accès légal à des pays tiers en assouplissant les exigences de visas d'entrée pour y travailler et y étudier, qui ne se fondent pas forcément sur leurs vulnérabilités.

Asile: Les populations civiles qui font face à des risques de persécution ou autres résultant d'un conflit armé ou de violations massives des droits de l'homme ont le droit de fuir pour leur sécurité en franchissant des frontières internationales pour demander asile dans un autre pays. En vertu du droit international, les États ont des obligations particulières envers les demandeurs d'asile, en particulier l'obligation de ne pas les renvoyer de force là où ils risquent de subir des préjudices.

Relocalisation se réfère à la circulation des demandeurs d'asile d'un État membre de l'Union européenne (UE) à un autre. Il s'agit d'un processus interne à l'Union européenne, en vertu duquel des États membres viennent en aide aux autres États membres qui reçoivent un plus grand nombre de demandeurs d'asile sur leur territoire.

L'attention publique et politique vis-à-vis de la crise syrienne s'est accentuée en Europe cet été, suscitée par la mort tragique et l'arrivée de milliers de demandeurs d'asile. L'Union européenne (UE) se demande comment gérer ces arrivées, notamment en relocalisant une partie des demandeurs d'asile provenant de pays de l'UE dits de « première ligne » vers d'autres États membres.

Il est indispensable d'accorder à ces demandeurs d'asile les droits qui leur reviennent en vertu du droit international, surtout qu'ils aient accès à un territoire où demander l'asile. Les restrictions aux frontières, qu'elles soient celles imposées par les pays voisins de la Syrie ou par les pays européens, ne sont pas la réponse à la crise de déplacement des populations syriennes.

En plus de les exhorter à s'acquitter de leurs obligations de respecter le droit des personnes à demander l'asile, Oxfam en appelle à la réinstallation et à l'admission humanitaire des réfugiés les plus vulnérables dans la région. Le HCR a estimé qu'environ 10 % des réfugiés dans les pays voisins sont des personnes extrêmement vulnérables qui nécessitent d'être

réinstallées ailleurs. Il s'agit de personnes qui relèvent des critères de réinstallation adoptés à l'échelle mondiale, comme des survivants de la torture, des réfugiés gravement malades ou des femmes laissées seules avec plusieurs enfants à charge et sans soutien familial¹². Les pays riches ont parfaitement les moyens de réinstaller, au minimum, 10 % de la population totale des réfugiés d'ici la fin de 2016. Par contraste, le nombre de réfugiés accueillis par le Liban s'élève à un quart de sa population.

Des progrès limités ont été accomplis ces derniers mois et les pays riches se sont maintenant engagés à offrir refuge à bien plus de réfugiés enregistrés dans les pays voisins que l'année dernière. Certains pays ont été généreux avec leur offre, comme l'Allemagne (112 % de sa contribution équitable d'ici la fin de 2016) et la Norvège (293 %).

Néanmoins, globalement, la réponse donnée est encore nettement loin du compte. De nombreux pays n'ont pas offert leur contribution équitable : comme la France (5 %), les États-Unis (8 %), les Pays-Bas (7 %) et le Royaume-Uni (26 %).

Seulement 17 000 réfugiés environ sont bel et bien parvenus à se rendre dans un pays tiers par le biais d'initiatives de réinstallation ou d'admission humanitaire¹³, en raison du manque de volonté politique de tenir les engagements donnés. Les pays riches devraient faire beaucoup plus pour s'assurer que les promesses se concrétisent par des faits, dans le cadre de l'augmentation globale de leurs quotas de réinstallation. Tous les pays devraient également veiller à ce que la réinstallation de Syriens n'entraîne pas le refus d'entrée à des Afghans, Congolais, Érythréens, Irakiens ou Somaliens, ou à des réfugiés venus d'ailleurs.

La réinstallation ne résoudra pas la crise des réfugiés syriens, mais il devrait s'agir là d'une option sûre et légale parmi d'autres offerte aux personnes et aux familles vulnérables pour avoir accès à un État tiers et en recevoir la protection. Ce serait également un signe de solidarité envers les pays voisins qui accueillent à eux tous 4 millions de réfugiés, et un moyen d'alléger la pression exercée sur leurs communautés pauvres.

En plus des pays riches analysés, Oxfam exhorte tous les pays à aménager de nouvelles modalités pour permettre aux Syriens d'accéder à leur territoire, et d'y rester. Il faudrait ainsi envisager des possibilités d'immigration basées sur le travail, des programmes de réunification des familles, des places universitaires, du parrainage de communauté et d'autres arrangements encore. Les pays du Golfe en particulier, qui n'ont pas encore signé la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, devraient donner la priorité à ces options pour venir en aide aux Syriens les plus vulnérables, tout en garantissant les droits qui leur reviennent en vertu de la Convention, tels que les droits à une protection légale, et d'autres droits sociaux et en termes d'assistance¹⁴.

Tableau 2 : Réinstallation et admissions humanitaires

Oxfam en appelle à ce que 10 % de la population de réfugiés enregistrés dans les pays voisins de la Syrie, soit 408 806 personnes, soient réinstallés ou reçoivent l'offre d'une admission humanitaire dans des pays riches qui ont signé la convention des Nations unies relative au statut des réfugiés d'ici la fin de 2016. Ce tableau reprend les admissions et les promesses de ces pays depuis 2013, par rapport à une contribution équitable calculée en fonction de la taille de leur économie. À ce jour, seulement 96 967 places ont été promises par les gouvernements les plus riches du monde, certaines selon un calendrier incertain.

Pays	Nombre de places promises	Contribution équitable (nombre de personnes) (arrondi au nombre entier le plus proche)	% de la contribution équitable
Allemagne	35 000	31 321	112 %
Australie	11 124	8 968	126%
Autriche	1 500	3 406	44 %
Belgique	475	4 054	12 %
Canada	11 300	13 551	83 %
Danemark	390	2 209	18 %
Espagne	260	13 624	2 %
États-Unis	11 423	145 080	8 %
Finlande	1 150	1 909	60 %
France	1 000	22 034	5 %
Grèce	0	2 621	0 %
Irlande	721	1 507	48 %
Islande	0	100	0 %
Italie	350	18 281	2 %
Japon	0	42 279	0 %
Luxembourg	60	320	19 %
Norvège	9 000	3 068	293 %
Nouvelle-Zélande	500	1 205	41 %
Pays-Bas	500	6 675	7 %
Pologne	100	7 451	1 %
Portugal	93	2 383	4 %
République de Corée	0	14 145	0 %
République Tchèque	70	2 374	3 %
Royaume-Uni	5 571	21 295	26 %
Russie	0	29 778	0 %
Slovaquie	0	1 224	0 %
Suède	2 700	3 835	70 %
Suisse	3 500	4 109	85 %
TOTAL	96 787	408 806	s.o.

Légende

>90 % de la contribution équitable
50 à 90 % de la contribution équitable
<50 % de la contribution équitable

Remarque : Les informations sont tirées de sources accessibles au public, y compris le HCR, et elles sont vérifiées auprès de représentants des États dans la mesure du possible.

-Australie : Oxfam a supposé que la promesse faite par le gouvernement en septembre 2015 de réinstaller 12 000 réfugiés irakiens et syriens sera répartie à parts égales entre les deux nationalités.

- Royaume-Uni : Ce nombre inclut le chiffre théorique de 5 355 personnes pour tenir compte de l'engagement du Royaume-Uni, annoncé en septembre, de réinstaller 20 000 réfugiés syriens d'ici la fin de la législature actuelle en 2020, ainsi que ceux déjà réinstallés dans le cadre du programme de relocalisation de personnes vulnérables.

Les États-Unis ont promis d'accepter au moins 10 000 réfugiés syriens au cours de l'exercice 2016, dans les limites d'un nombre d'admissions plafonné à 85 000 réfugiés. Les États-Unis sont le plus grand pays de réinstallation au monde, et ce plafond annuel sera porté à 100 000 réfugiés pour l'exercice 2017. Les chiffres d'arrivées aux États-Unis sont les chiffres exacts en août 2015.

METTRE FIN AU BAIN DE SANG EN SYRIE

En 2014, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté un certain nombre de résolutions sur la situation humanitaire en Syrie, en appelant à mettre fin aux violations des lois de la guerre, à une augmentation de l'accès des organisations humanitaires et à des progrès dans la mise en œuvre du communiqué de Genève 2012.

Dans un rapport de mars 2015¹⁵, Oxfam et d'autres organisations ont souligné comment ces résolutions ont été ignorées pour l'essentiel par les parties au conflit. Les populations civiles en Syrie sont victimes de destructions, de souffrances et de pertes humaines qui ne cessent de s'accroître. Alors que le monde a porté toute son attention sur l'arrivée des réfugiés syriens en Europe, la violence en Syrie n'a rien perdu en intensité. Ainsi par exemple, les 16 et 17 août 2015, les raids aériens du gouvernement à Douma ont constitué l'une des attaques les plus meurtrières depuis le début du conflit, tuant au moins 96 civils et en blessant plus de 200 autres¹⁶. Des groupes armés n'appartenant pas à l'État sont responsables de nombreuses attaques au mortier dans des quartiers à forte densité de population civile de Damas en juin 2015¹⁷ et le 15 septembre 2015 ils ont tiré des obus sur la ville d'Alep, tuant 38 personnes, dont 14 enfants et 3 femmes¹⁸. Des rapports non confirmés indiquent que des agents chimiques ont été utilisés lors d'attaques dans certains quartiers en mai 2015¹⁹.

D'après Oxfam, cette violence est favorisée par l'inaction ou le soutien ouvert de membres de la communauté internationale, notamment par l'appui militaire qui continue d'être apporté aux parties au conflit. Oxfam en appelle depuis longtemps à l'arrêt complet des transferts d'armes et de munitions vers la Syrie. Or c'est le contraire qui se produit. La Russie par exemple, avant de lancer ses premières frappes aériennes en Syrie, avait reconnu avoir envoyé des conseillers et du matériel militaires²⁰, et l'Iran a fait de même.²¹ Certains pays du Golfe continuent de financer des transferts d'armes et de munitions à l'opposition, en coordination avec, entre autres, les États-Unis²².

En plus d'exacerber les violations, l'envoi continu d'armes, de pièces de rechange et de munitions sape d'autant les perspectives d'une solution politique à la crise. Alors que les membres du Conseil de sécurité des Nations unies et les principaux États ont exprimé individuellement leur attachement à un règlement politique, l'approche diplomatique adoptée vis-à-vis de la Syrie se caractérise par les divisions et les divergences politiques qui existent. Les États ont aussi privilégié des objectifs de contre-terrorisme et de sécurité avant de rechercher une solution politique²³.

C'est bien cette violence endémique et omniprésente qui oblige les populations à se déplacer de manière répétée. Tant que la violence en Syrie sévira, aggravée par des transferts d'armes, les populations civiles continueront de chercher à fuir. Il est impératif de s'attaquer à la crise des réfugiés à la source. La communauté internationale doit absolument mettre fin aux transferts d'armes, insister auprès de toutes les parties qu'elles respectent le droit humanitaire international et relancer les efforts concertés qui tendent à une résolution du conflit.

CONCLUSION

Il n'existe pas de mesure qui, à elle seule, permettra de résoudre cette crise de déplacement de populations. La communauté internationale doit changer son approche vis-à-vis des populations syriennes déplacées de partout, qu'il s'agisse de celles qui vivent dans des abris collectifs et des camps à l'intérieur du pays ou dans des tentes et des logements surpeuplés au Liban et en Jordanie, tout comme de celles qui se butent à la fermeture soudaine des frontières en Europe. Cette approche doit s'attacher avant tout à leur apporter la sécurité et à leur rendre leur dignité.

C'est maintenant au tour de l'Europe de ressentir les répercussions de la crise syrienne. Celles-ci ne vont faire que s'accroître tant que rien ne mettra fin à la souffrance et à la violence qui règnent. Devant l'ampleur sans précédent de la crise, les membres de la communauté internationale doivent se montrer à la hauteur de l'enjeu en y consacrant leur contribution équitable.

Une partie de la solution consiste à assurer le financement intégral de la réponse humanitaire et à accroître le soutien au développement à long terme dans les pays voisins de la Syrie, mais aussi à offrir de réinstaller 10 % de la population de réfugiés d'ici la fin de 2016 et à dégager d'autres itinéraires sûrs et légaux vers des pays tiers.

En définitive cependant, c'est à l'origine de cette crise tentaculaire qu'il va falloir s'attaquer : il faut faire cesser la violence et le bain de sang qui sévissent à l'intérieur de la Syrie.

RECOMMANDATIONS

Tous les pays doivent impérativement :

- Maintenir le droit des populations civiles à demander la sécurité et la protection internationale à l'abri du conflit en Syrie, sans discrimination

Les pays riches et développés doivent impérativement :

- Contribuer de toute urgence de manière équitable au financement des appels
- S'engager au financement du développement à long terme, pour aider les pays voisins à offrir des services publics de qualité et équitables au profit des communautés d'accueil et des réfugiés. Les offres d'emploi créées par le biais de ce financement doivent être accessibles aux réfugiés et aux communautés d'accueil.
- Offrir des itinéraires sûrs et légaux sur leur territoire aux Syriens qui demandent une protection par les moyens suivants :
 - La contribution équitable à la réinstallation ou à l'admission humanitaire de 10 % de la population totale de réfugiés d'ici la fin 2016. Cette démarche devrait être non discriminatoire et fondée exclusivement sur la vulnérabilité ;
 - Soutenir les gouvernements d'accueil dans la région, le HCR, l'Organisation internationale pour les migrations et d'autres agences des Nations unies et les ONG internationales pour qu'ils intensifient les programmes de réinstallation ;
 - Parmi les autres solutions pour permettre aux Syriens d'accéder à leur territoire et d'y séjourner, on peut citer comme exemples l'accélération des démarches pour l'immigration familiale, des modalités de parrainage communautaire, des possibilités de bourses universitaires, des possibilités d'immigration fondées sur le travail et d'autres options, tout en garantissant leurs droits conformément à la Convention.

Les pays voisins de la Syrie doivent :

- Élaborer des procédures administratives claires, appropriées et abordables qui permettent aux réfugiés d'obtenir et de conserver l'autorisation de séjour et des pièces d'état civil.
- Travailler avec les pays donateurs pour obtenir des investissements dans des secteurs économiques clés et des programmes inclusifs d'appui aux moyens de subsistance en vue d'élargir les possibilités d'emploi pour les réfugiés et les membres pauvres des communautés d'accueil.
- Créer des procédures en vertu desquelles les réfugiés provenant de Syrie ont accès à des moyens de subsistance de première nécessité sans être pénalisés, notamment en réduisant les obstacles au travail dans les secteurs où il existe une demande sur le marché du travail.

Le Conseil de sécurité des Nations unies et les États membres des Nations unies ayant de l'influence en Syrie doivent

- Faire pression pour appliquer les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies liées à la situation humanitaire à l'intérieur de la Syrie. Plus spécifiquement, il faut imposer l'arrêt immédiat de l'utilisation de bombes à sous-munitions, d'obus de mortiers et de pièces d'artillerie dans les quartiers civils, et la fin de toutes les attaques délibérées ou aveugles perpétrées contre les populations civiles. Les parties au conflit doivent respecter le droit international des droits de l'Homme et le droit international humanitaire.
- Imposer l'arrêt complet des transferts d'armes et de munitions dans le pays.
- Relancer l'engagement politique et les efforts concertés vers une résolution de la crise.

NOTES

- 1 Bureau des Nations unies de la coordination des affaires humanitaires, <http://www.unocha.org/syria>
- 2 « Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions du Conseil de sécurité 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014), » août 2015
- 3 "Syria's war economy", Conseil européen des affaires étrangères, Avril 2014, http://www.ecfr.eu/page/-/ECFR97_SYRIA_BRIEF_AW.pdf
- 4 « Severe water shortages compound the misery of millions in war-torn Syria » http://www.unicef.org/media/media_82980.html
- 5 D'après l'OCHA, sur une population syrienne estimée à 22 millions de personnes avant la crise, 11,7 millions de Syriens sont déplacés dans leur propre pays ou sont enregistrés comme réfugiés dans des pays voisins.
- 6 « Refugees/Migrants emergency response, Mediterranean »HCR, <http://data.unhcr.org/mediterranean/regional.php>
- 7 Voir "Top donor countries failing ordinary Syrians affected by the conflict with Syria appeals falling short by US\$2.7bn", Oxfam, 19 septembre 2013, <https://www.oxfam.org/en/pressroom/pressreleases/2013-09-19/top-donor-countries-failing-ordinary-syrians-affected-conflict>; "A fairer deal for Syrians", Oxfam, Septembre 2014, <https://www.oxfam.org/en/research/fairer-deal-syrians> ; Crise syrienne : Analyse des contributions équitables, Oxfam, Mars 2015, https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/syria-fair-share-analysis-300315-en.pdf
- 8 Cette analyse comprend les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et les pays à revenu élevé non-membres du CAD (la Banque mondiale définit les pays à revenu élevé comme étant ceux dont le RNB par habitant est supérieur à 12 480 dollars en 2012). La contribution équitable de chaque pays est calculée sous forme du pourcentage de l'ensemble des besoins en fonction de la part du revenu national brut (PNB) total combiné de chaque pays, d'après des données de 2013. Les contributions de chaque pays comprennent à la fois un financement bilatéral et un financement multilatéral imputé (provenant du Fonds central d'intervention d'urgence des États membres des Nations unies et de l'Union européenne par le biais d'ECHO, le service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne). 60 % du total des besoins sont attribués aux pays du CAD et 35 % aux pays non-membres du CAD (y compris les pays d'accueil). Une part égale à 5 % est laissée non allouée pour tenir compte d'autres sources de financement, notamment des pays non-membres du CAD à revenu moyen ou faible et des donateurs privés. Pour une explication plus détaillée de la méthodologie employée, voir https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/oxfam-fair-share-analysis-un-syria_appeal-17sept2013.pdf
- 9 Une étude réalisée en 2013 a estimé que la Jordanie allait dépenser 870 millions de dollars pour une population de 635 000 réfugiés (<http://dai.com/news-publications/news/calculating-fiscal-cost-jordan-syrian-refugee-crisis>). Nous supposons des dépenses similaires pour 2015, alors que l'on compte dorénavant 628 000 réfugiés en Jordanie.
- 10 Voir les annonces faites par le Conseil européen, le G7 et les États du Golfe vers la fin de 2015 que des fonds supplémentaires (dont le montant est encore vague, car certains de ces engagements reflète en partie des promesses antérieures) seraient fournis aux agences des Nations unies et aux pays d'accueil.
- 11 Adapté de la page 4 de « Resettlement of refugees from Syria », <https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/bp-syria-refugee-resettlement-geneva-en.pdf>
- 12 « Governments at Geneva meeting agree to take in 100,000 refugees » <http://www.unhcr.org/548737926.html>
- 13 Conversation téléphonique avec le HCR en septembre 2015.
- 14 Il n'est pas possible de déterminer clairement le nombre et le statut juridique des Syriens dans les pays du Golfe. D'après le HCR, quelque 500 000 Syriens vivent en Arabie saoudite, bien qu'ils n'y soient pas considérés comme des réfugiés. On ne sait pas précisément à quelle date la majorité d'entre eux sont arrivés dans le pays. L'Arabie saoudite qui n'est pas signataire de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés affirme héberger 100 000 étudiants syriens et 2,5 millions de réfugiés syriens (voir "Syria's Refugees Feel More Welcome in Europe Than in the Gulf", Bloomberg, 4 septembre 2015, <http://www.bloomberg.com/news/articles/2015-09-04/syria-s-refugees-feel-more-welcome-in-europe-than-in-the-gulf> et "Saudi: 'We have taken in 2.5m Syrian refugees'", 14 septembre 2015, <https://www.middleeastmonitor.com/news/middle-east/21059-saudi-we-have-taken-in-25m-syrian-refugees>).
- 15 Échec coupable en Syrie, Rapport commun d'ONG, Mars 2015, https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp-failing-syria-unsc-resolution-120315-fr1.pdf
- 16 « Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions du Conseil de sécurité 2139 (2014), 2165 (2014) et 2191 (2014), » juillet 2015
- 17 Ibid
- 18 Observatoire syrien des droits de l'homme
- 19 Bulletin humanitaire, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Juin 2015
- 20 "Russia Defends the Presence of Its Military Advisers in Syria", New York Times, 9 septembre 2015, <http://www.nytimes.com/2015/09/10/world/middleeast/russia-syria-military-advisers.html>
- 21 'Assad: Iran is sending arms to Syria', Al arabiya, 16 septembre 2015

<http://english.alarabiya.net/en/News/middle-east/2015/09/16/Assad-Iran-is-sending-arms-to-Syria.html>

- 22 “New Approach in Syria”, International Crisis Group, Septembre 2015, note de pied de page 41, <http://www.crisisgroup.org/en/regions/middle-east-north-africa/syria-lebanon/syria/163-new-approach-in-southern-syria.aspx>
- 23 En attestent les frappes aériennes en Syrie pratiquées par un grand nombre de pays au cours de l'année qui vient de s'écouler, et plus récemment par la Turquie, l'Australie, la France et la Russie. “

© Oxfam International octobre 2015

Ce document a été rédigé par Caroline Baudot et Daniel Gorevan. Oxfam remercie Sally AbiKhalil, Abigael Baldoumas et Alexandra Saieh pour leur assistance dans sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-959-1 en octobre 2015. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

Traduit de l'anglais par Armelle Vagneur-Jones et relu par Barbara Scottu

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 17 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 90 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté.

Oxfam Amérique (www.oxfamamerica.org)
Oxfam Australie (www.oxfam.org.au)
Oxfam-en-Belgique (www.oxfamsol.be)
Oxfam Canada (www.oxfam.ca)
Oxfam France (www.oxfamfrance.org)
Oxfam Allemagne (www.oxfam.de)
Oxfam Grande-Bretagne (www.oxfam.org.uk)
Oxfam Hong Kong (www.oxfam.org.hk)
Oxfam Inde (www.oxfamindia.org)
Oxfam Intermón Espagne (www.oxfamintermon.org)
Oxfam Irlande (www.oxfamireland.org)
Oxfam Italie (www.oxfamitalia.org)
Oxfam Japon (www.oxfam.jp)
Oxfam Mexique (www.oxfamexico.org)
Oxfam Nouvelle-Zélande (www.oxfam.org.nz)
Novib Oxfam Pays-Bas (www.oxfamnovib.nl)
Oxfam Québec (www.oxfam.qc.ca)

Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org. Courriel : advocacy@oxfaminternational.org

